

Séance du **11 mai 2023**

Présidence : **M. Guillaume Pilloud**, président

**Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Philippe Herminjard (PLR), intitulé « Extension des terrasses des établissements publics et exemption des taxes liées pendant le COVID 19 » (2023/RP07)**

Rapport : M. Laurent Lavanchy

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le rapport-préavis N° 07/2023, du 27 février 2023, concernant la réponse au postulat de M. Philippe Herminjard, intitulé « Extension des terrasses des établissements publics et exemption des taxes liées pendant le COVID-19 »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'approuver la réponse au postulat de M. Philippe Herminjard, intitulé « Extension des terrasses des établissements publics et exemption des taxes liées pendant le COVID 19 » et de le considérer comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du **11 mai 2023**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 12 mai 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
le Président

*Pilloud*

Guillaume Pilloud



la Secrétaire

*Dind*

Carole Dind